

Journée d'ateliers **Le financement des projets d'habitat participatif**

A destination des habitants porteurs de projets

Samedi 26 novembre 2016 - Galerie du CAUE de la Haute-Vienne
1 rue des Allois, 87000 LIMOGES

Dans la continuité de la journée qui s'est tenue en juin dernier, l'association **Dessine-moi un logement**, en partenariat avec le **CAUE de la Haute-Vienne**, propose le **samedi 26 novembre**, une journée d'ateliers sur le **financement des projets d'habitat participatif**, à destination des habitants porteurs de projets.

Cette journée sera animée par **Olivier CENCETTI**, Chargé de mission habitat à **L'Echo-habitants**, avec l'intervention de **Lazare PASQUET**, Directeur du **CAUE 87**.

L'habitat participatif permet à des **groupes d'habitants** d'être **acteurs de leur projet de logement**. Ensemble, ils conçoivent un habitat comprenant des logements privatifs et des espaces destinés à un usage commun (jardin, chambre d'amis, salle d'activités,...).

Il s'agit de **projets d'habitat construits autour de valeurs partagées** par l'ensemble des futurs voisins : sociocratie, écologie, mixité sociale et générationnelle,...

Le montage de tels projets est complexe du fait d'un cumul de contraintes techniques, économiques et organisationnelles. Les futurs habitants sont amenés à investir des questions habituellement réservées à des experts. Pour exemple, les **aspects juridiques et financiers des projets d'habitat participatif** donnent souvent du « grain à moudre » aux groupes porteurs de projets. Et au-delà des aspects techniques, il s'agit de procéder aux réajustements nécessaires à la concrétisation des projets, d'adapter un « idéal » pour le rendre possible.

C'est bien l'objectif de cette journée d'ateliers : apporter aux habitants un éclairage sur le **financement** et leur permettre ainsi d'avancer dans le **montage et la réalisation** de leurs projets d'habitat participatif.

La **rencontre**, la **mutualisation**, les **échanges**, l'**information** seront également au cœur de cette action puisqu'elle prendra la forme d'ateliers collectifs.

L'association invite **les personnes intéressées** par l'habitat participatif à consulter **son site internet**. Elles y trouveront des **informations sur des projets locaux** et pourront compléter un **questionnaire en ligne**.

<http://asso-dml.fr>



Association Dessine-moi un logement

c/o POLARIS Formation, 5 rue de la Cité, BP 50078, 87002 Limoges Cedex 1

E-mail : collectifdml@yahoo.fr Port. : 06 08 55 47 63 Site internet : <http://asso-dml.fr>



L'habitat participatif plus en détail :

« Le terme de l'Habitat groupé ou participatif sont des termes génériques qui couvrent des initiatives très diverses, comme des coopératives d'habitants, des éco-villages ou éco-hameaux, ou des projets que nous qualifions ici comme l'autopromotion. Tous ces projets ont néanmoins des objectifs similaires :

Une place centrale occupée par les habitants dans la phase de la conception et dans la gestion de leur projet. Recherche de la diversité générationnelle, sociale et fonctionnelle. Création d'un voisinage convivial, actif et solidaire. Construire des ensembles de logements correspondant aux besoins des habitants et respectant la sphère privative de chacun. Offrir de nouvelles options au quotidien par la coopération entre voisins Diminution de l'empreinte écologique de l'habitat. Rendre des logements de qualité accessibles au plus grand nombre par la diminution des coûts.

L'autopromotion est une solution opérationnelle et relativement simple à mettre en œuvre pour ceux qui réalisent un tel projet de "Habiter autrement". Elle s'adapte à pratiquement toutes les situations et configurations de groupe. Résumons l'idée qui est simple: des particuliers se regroupent afin de concevoir, de financer et de réaliser ensemble un projet immobilier, conçu pour répondre à leurs besoins d'espace, aux attentes sociales ainsi qu'aux possibilités de financement de chacun. Les avantages sont nombreux :

Les habitants conçoivent leurs espaces individuellement en fonction de leurs besoins, leur créativité et leurs moyens. Cette possibilité n'existe pas sur le marché conventionnel avec une offre forcément standardisée. Les programmes prévoient généralement des équipements et espaces mutualisés, par exemple : salle des fêtes, chambres d'amis, espace vert, aire de jeu... Ces espaces favorisent la rencontre entre voisins et renforcent le lien social. Les habitants rencontrent leurs futurs voisins bien avant l'emménagement et partagent avec eux l'histoire passionnante de la conception et de la réalisation de leur projet d'habiter autrement. C'est un voisinage choisi au lieu d'un voisinage subi. Avec l'Habitat groupé la mixité sociale et générationnelle devient possible. La coopération au quotidien offre de nombreuses nouvelles options basées sur la complémentarité des besoins et disponibilités. L'autopromotion coûte moins cher. L'évitement des intermédiaires permet une économie de 15 à 20 % par rapport à un logement du marché privé à qualité égale. Comment? Simplement grâce au fait que vous ne payez ni les frais de publicité ni la marge bénéficiaire du promoteur. Ici, les promoteurs sont les futurs habitants. La prise en charge de certains travaux de finition peut générer une économie supplémentaire allant jusqu'à 15%. Ce sont des véritables projets d'économie citoyenne.

Voisinage convivial et solidaire, coopération au quotidien, qualité des rapports humains, économie d'échelle, richesse architecturale et coûts diminués; l'autopromotion permet aujourd'hui et partout la création d'un habitat de qualité, convivial et accessible. »

Source : <http://www.toitsdechoix.com/habitat-participatif>

Depuis 2008, Toits de Choix se consacre exclusivement à la conduite de projet d'Habitats participatifs dans toute la France.